Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 035-213500630-20260430-2026_15-DE

COMMUNE DE LA CHAPELLE SAINT AUBERT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le Jeudi 30 avril, à 19h00, le conseil municipal légalement convoqué,
S'est réuni à la salle communale en séance publique sous la présidence de Monsieur GALLE Christian.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10
Etaient présents : GALLE Christian - DELAUNAY Joseph – BAGOT Johann - LEGEAI Danielle – DERENNES Isabelle - DANDIN François - LEFEBVRE Sofana - JOULAUX Marie-Paule - CHAUVIN Jérémy.
Étaient absents : HUBEAU Maryvonne – BERTIN Ronan
Étaient excusés : HUBEAU Maryvonne – BERTIN Ronan

M. CHAUVIN Jérémy a été élu secrétaire de séance.

Date de convocation : 23 avril 2026 *Date d'affichage : 23 avril 2026*

2026 / 15
Compte Administratif 2025

Monsieur le Maire rappelle que le Compte Administratif est le document budgétaire établi par la commune, reprenant l'ensemble des opérations réalisées sur l'année écoulée.
Monsieur le Maire sort de la salle du conseil le temps de la délibération.

Le Conseil Municipal réuni, sous la présidence de Monsieur DELAUNAY Joseph, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2025 dressé par Monsieur Christian GALLE, Maire, et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1- lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté Clôture 2024 :	0.00	+315 907.71	-124 661.75	0
Opérations 2025	0.00	+49 459.97	-11 406.24	0
Affect. Résultat	0.00	0.00		
CUMUL Clôture 2025	0.00	+ 365 367.68	-136 067.99	0

2- constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeur les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaires aux différents comptes,

3- arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

4- vote le présent compte administratif 2025 qui est adopté à l'unanimité

Publié le 4 mai 2026
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Christian GALLE

MAIRIE DE LA CHAPELLE SAINT AUBERT 35140

Le registre dûment signé
Le Maire,
Christian GALLE

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355